

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 5 MAI 2022
RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille vingt-deux et le cinq mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 29 avril 2022

Présents : Elham AOUN (à son arrivée à 18h58), Catherine ANGELIN, Bernard BADIN, Christelle BAS, Joëlle BATTIER, Danielle BISILLON, Luc BLANCHET, Jean-Paul BONNETAIN, Christophe BROCHARD, Gilles BOURDIER, Michel CLEYET-MERLE, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Vincent DURAND, Isabelle FERROUD, Jean-Michel FERRUIT, Marie-Christine FRACHON, Jacques GARNIER, Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER, André GUICHERD, Philippe GUERIN, Magali GUILLOT, Philippe LATOUR, Frédéric LELONG, Ludovic LEPRETRE, Jean-Pierre LOVET, Joëlle MAGAUD, Corinne MAGNIN, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET (à son arrivée à 19h57), Jean-François PILLAUD-TIRARD, Jean-Louis REYNAUD, José RODRIGUES, Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL (à son arrivée à 19h13), Corinne TIRARD, Thérèse TISSERAND, Bernard TRILLAT, Daniel VITTE.

Excusés/absents : Elham AOUN (avant son arrivée à 18h58), Patrick BELMONT, François BOUCLY, Estela GARCIA, Benjamin GASTALDELLO, Jacqueline GUICHARD, Gérard MATHAN, Fabien RAJON, Véronique SEYCHELLES, Géraldine STIVAL (avant son arrivée à 19h13), Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.
Céline REVOL est remplacée par Bernard TRILLAT.

Pouvoirs : Valérie ARGOUD donne pouvoir à Ludovic LEPRETRE, Patrick BLANDIN donne pouvoir à Marie-Christine FRACHON, Jean-Marc BOUVET donne pouvoir à Michel CLEYET-MERLE, Delphine HARTMANN donne pouvoir à Luc BLANCHET, Roger MARCEL donne pouvoir à Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET donne pouvoir à Claire DURAND (avant son arrivée à 19h57), Michel REYNAUD donne pouvoir à Cédric MILANI.

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PROCES-VERBAL

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 3 février 2022 et à la majorité absolue, le procès-verbal du conseil communautaire du 31 mars 2022 (2 oppositions).

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, la demande de modification (changement d'adresse) concernant le projet :

1.5 Vente d'un bâtiment communautaire sur la commune de Le Passage

Arrivée d'Elham AOUN à 18h58, le quorum est modifié.

DELIBERATIONS

1. DIRECTION GENERALE

Stratégie et prospective durable

1.1 (2022-103) Convention cadre de partenariat interconsulaire établie dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'approuver la convention cadre de partenariat entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, la Chambre d'Agriculture de l'Isère, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Nord-Isère, instaurée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Politique d'accueil, mutualisation, dialogue sociétal

1.2 (2022-104) Modification du règlement intérieur du Conseil de développement des Vals du Dauphiné (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Cédric MILANI Vice-président en charge de la mutualisation, de la politique d'accueil, du dialogue sociétal

Il s'agit d'approuver les modifications du règlement intérieur du Conseil de développement des Vals du Dauphiné.

Eau et assainissement

1.3 (2022-105) Convention relative à la vente d'eau en gros par le syndicat des eaux des Abrets à la Communauté de communes Les Vals du Dauphine – Valencogne (avec pièce jointe)

- **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement

Il s'agit d'approuver la convention de fourniture d'eau potable passée avec le Syndicat des eaux des Abrets en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de Valencogne.

Arrivée de Géraldine STIVAL à 19h13, le quorum est modifié.

1.4 (2022-106) Convention relative à la vente d'eau en gros par Syndicat Interdépartemental d'Eau et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan à la Communauté de communes Les Vals du Dauphine - Saint Ondras (avec pièce jointe)

- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement

Il s'agit d'approuver la convention de fourniture d'eau potable passée avec le Syndicat Interdépartemental d'Eau et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de Saint Ondras.

1.5 (2022-107) Vente d'un bâtiment communautaire sur la commune de Le Passage

Les élus communautaires approuvent les 2 modifications demandées (complément de numéro de parcelle et ajout d'un mot) à la majorité absolue (3 abstentions).

- **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 1 opposition, 2 abstentions)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement

Il s'agit de valider la proposition d'achat de 370 000 € HT et Hors Droits de Monsieur Philippe HUMBERT, aux conditions évoquées et d'ainsi valider la vente à Monsieur Philippe HUMBERT ou à toute personne morale ou civique pouvant le représenter après acceptation par la collectivité.

2. RESSOURCES

Administration générale

2.1 (2022-108) Modification n°6 de la composition des Commissions communautaires (avec pièce jointe)

- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'arrêter à nouveau la liste des noms des membres titulaires pour les Commissions Développement Durable, Mobilité, Petite Enfance-Enfance-Jeunesse-Citoyenneté et Agriculture.

Ressources Humaines

2.2 (2022-109) Créations de postes et modifications du tableau des effectifs – Mai 2022 (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'approuver la création d'un poste permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial (service Habitat) et d'un poste non permanent sur contrat de projet de deux ans, à temps complet, au grade d'attaché territorial (DGA Vie locale), d'approuver la modification du service Développement durable et environnement en le renommant service Développement durable opérationnel, d'approuver la modification des intitulés des postes pour le poste de responsable du service Développement durable et environnement devient responsable du service Développement durable stratégique ; le poste de responsable Développement durable devient responsable Développement durable opérationnel ; le poste de gestionnaire des ENS devient chargé de mission biodiversité ; le poste de chargé de Foncier et immobilier d'entreprise devient chargé de mission Animation et d'événements, d'approuver la modification des grades des auxiliaires de puériculture dans le tableau des effectifs et d'approuver l'adoption du tableau des effectifs mis à jour (emplois permanents et emplois non-permanents).

3. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)

3.1 (2022-110) Approbation de la convention cadre de partenariat 2022 entre la Mission locale Nord Isère (MLNI), la CAPI, les Balcons du Dauphiné et Les Vals du Dauphiné et de la convention territoriale entre la Mission locale Nord Isère et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Thérèse TISSERAND ne prend pas part au vote.

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver la convention cadre de partenariat entre la Mission Locale Nord-Isère, les Communautés de communes Les Balcons du Dauphiné, Les Vals du Dauphiné et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), ainsi que la convention territoriale de partenariat entre la Mission Locale Nord-Isère et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

3.2 (2022-111) Convention de partenariat avec la SCIC Agora Guiers pour développer un tiers lieu au sein de la Maison dauphinoise (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver la convention de partenariat avec la SCIC Agora Guiers afin de développer un tiers lieu au sein de la Maison Dauphinoise.

3.3 (2022-112) Achat de foncier à l'entreprise ALPIFEED sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver l'achat de 34 m² environ sur la parcelle 165 AD 639 appartenant à l'entreprise ALPIFEED sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, moyennant le prix de 20 € HT/m².

3.4 (2022-113) Achat de foncier aux Ambulances DURAND sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver l'achat de 35 m² environ sur la parcelle 165 AD 668 appartenant aux Ambulances DURAND sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, moyennant le prix de 20 € HT/m².

3.5 (2022-114) Achat de foncier au Garage PEUGEOT sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver l'achat de 623 m² environ sur la parcelle 165 AD 667 appartenant au Garage PEUGEOT sur la ZA Etang de Charles, commune des Abrets en Dauphiné par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, moyennant le prix de 20 € HT/m².

3.6 (2022-115) Modification du règlement d'intervention n°2 en matière d'aide à l'immobilier des entreprises (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit de valider la modification du règlement d'intervention.

Urbanisme

3.7 (2022-116) Convention d'échange de données numériques avec le Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du Catelan (SEPECC) (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver la convention d'échange de données numériques avec le Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du Catelan (SEPECC).

3.8 (2022-117) Convention d'adhésion à l'Observatoire foncier départemental de l'Isère (OFPI) (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit de valider l'adhésion à l'Observatoire foncier départemental de l'Isère (OFPI) à compter de 2022 pour un montant de 3000 € annuel.

Habitat

3.9 (2022-118) Délégation du permis de louer à la commune de Pont de Beauvoisin (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat
Il s'agit de déléguer le Permis de louer à la commune de Pont de Beauvoisin.

Arrivée de Jean-Paul PAGET à 19h57.

3.10 (2022-119) PLH 2021-2027 : Dispositif d'aides à la production de logements locatifs aidés dans du bâti privé ancien : opération d'acquisition-amélioration, démolition-reconstruction (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'approuver le dispositif d'aide à la production de logements locatifs aidés dans du bâti privé ancien : opérations d'acquisition-amélioration et de démolition-reconstruction selon les conditions, modalités d'octroi et de versement indiquées dans la présente délibération.

3.11 (2022-120) PLH 2021-2027 : Dispositif d'aides à la réhabilitation de logements locatifs aidés (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'annuler et remplacer à partir de sa publication, la délibération n°678-2018-296 du 6 décembre 2018 étendant le dispositif transitoire d'aides à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs aidés et d'approuver le dispositif d'aides à la réhabilitation de logements locatifs aidés selon les conditions, modalités d'octroi et de versement indiquées dans la présente délibération.

3.12 (2022-121) PLH 2021-2027 : Dispositif d'aides à la production de logements locatifs aidés neufs (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'approuver le dispositif d'aides à la production de logements locatifs aidés neufs selon les conditions, modalités d'octroi et de versement indiquées dans la présente délibération.

3.13 (2022-122) Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 110 logements – AIH – Les Dauphins, La Tour du Pin (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Daniel VITTE ne prend pas part au vote.

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique en l'absence de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'approuver les termes et conditions de la présente délibération et d'accorder une garantie à hauteur de 60 % du montant total des prêts soit 1 177 026,60 euros pour le remboursement de prêts d'un montant total de 1 961 711,00 euros.

Tourisme

3.14 (2022-123) Convention d'occupation précaire d'un bureau professionnel en sous-location avec l'association Les Historiales pour l'année 2022 (avec pièce jointe)

- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique

Il s'agit de signer la convention d'occupation précaire d'un bureau professionnel en sous-location avec l'association Les Historiales pour l'année 2022.

4. VIE LOCALE

Equipements culturels et sportifs, éducation artistique

4.1 (2022-124) Détermination des tarifs des Centres Nautiques Intercommunaux à partir du 16 mai 2022

- **Adopté à la majorité absolue (42 pour, 9 oppositions, 1 abstention)**

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique

Il s'agit d'approuver la grille tarifaire pour les deux Centres nautiques des Vals du Dauphiné à partir du 16 mai 2022.

4.2 (2022-125) Demande d'aide exceptionnelle auprès du Centre National du Livre (CNL) dans le cadre du plan de relance des bibliothèques

- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique

Il s'agit d'approuver le budget d'acquisition de documents pour un montant de 114 100 €.

Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

4.3 (2022-126) Accueils de loisirs : fixation des tarifs des séjours – Eté 2022

- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention

Il s'agit de valider la grille tarifaire pour les quatre séjours.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 21h05.